

**ENTRÉE EN SIXIÈME - Volet 1 - Information à l'intention des parents  
rentrée 2025**

Bonjour,

Voici la *FICHE DE LIAISON EN VUE DE L'AFFECTATION EN 6e DANS UN COLLÈGE PUBLIC – Volet 1* pour l'entrée en 6<sup>ème</sup> de votre enfant.

Ce document est à remplir avec précision et à me retourner au plus vite et au plus tard le 21 mars.

Pour toute question complémentaire, n'hésitez pas à me contacter.

**Il vous est demandé :**

- de vérifier les informations portées sur ce document et de les modifier éventuellement,
- d'indiquer l'adresse de l'élève et de ses responsables **à la prochaine rentrée scolaire** si elles sont différentes de l'adresse actuelle. **Dans ce cas joindre un justificatif de domicile.**

Seule l'adresse personnelle d'un représentant légal sert à déterminer le collège de secteur.

Les principaux des collèges vérifieront les adresses au moment de l'inscription.

En cas d'erreur ou de non-conformité, l'affectation pourra être annulée.

Dans ce cas, l'élève devra rejoindre son collège de secteur ou, s'il n'y a plus de place disponible, un autre collège à proximité.

**Signatures**

En cas d'autorité parentale conjointe, dans les cas de séparation ou de situations particulières, **la signature des deux parents est obligatoire**. En cas d'absence de signature de l'un des deux parents, le signataire est considéré comme ayant agi avec l'accord de l'autre parent.

Le directeur